GUIDE DES RÈGLES APPLICABLES AUX PRODUITS D'OCCASION OU RECONDITIONNÉS

Dans un souci de sensibilisation du Vendeur aux fins de la préservation de l'expérience client sur Cdiscount Marketplace, le présent guide a pour objet d'expliciter les conditions dans lesquelles des produits d'occasion et/ou reconditionnés peuvent être proposés à la vente sur www.cdiscount.com.

Ainsi qu'il est stipulé à l'article 4.1 des Conditions générales de mise à disposition de Cdiscount Marketplace (« CGMAD »), le Vendeur s'engage à respecter strictement les obligations contenues dans le présent guide, disponible et consultable à tout moment sur l'Espace Vendeur.

Sauf définition contenue dans les présentes, tous les termes commençant par une majuscule ont le sens qui leur est donné dans les CGMAD.

Préambule

A titre liminaire, il est rappelé qu'un produit qualifiable de « reconditionné » est un produit non-neuf qui, à la différence d'un produit d'occasion vendu « en l'état », remplit les conditions légales suivantes (*article R. 122-4 du code de la consommation*) :

- le produit doit subir des tests portant sur toutes ses fonctionnalités afin d'établir qu'il répond aux obligations légales de sécurité et à l'usage auquel le consommateur peut légitimement s'attendre ;

- lorsque nécessaire, le produit doit subir une ou plusieurs interventions afin de lui restituer ses fonctionnalités. Cela inclut nécessairement la suppression de toutes les données enregistrées ou conservées en lien avec un précédent utilisateur.

La mise en ligne par le Vendeur d'une offre de produit à l'état « *Reconditionné* » vaut acceptation des présentes règles.

Les produits non-neufs relevant des catégories de produits listées à l'Annexe 1 ci-après doivent nécessairement être proposés à la vente à l'état « *Reconditionné* ». Le Vendeur a donc l'interdiction de vendre les produits relevant de ces catégories à l'état « *Occasion* ».

Le non-respect des présentes règles donnera lieu au retrait des offres concernées et/ou à l'application des sanctions prévues à l'article 12 des CGMAD, de manière proportionnée aux manquements constatés.

1. Obligations du Vendeur relatives aux produits non-neufs reconditionnés

Préalablement à toute mise en ligne, le Vendeur s'assure, directement ou par le biais d'un tiers, du respect des obligations suivantes.

a) Vérifications élémentaires

Le Vendeur s'assure, directement ou par le biais d'un tiers, que le produit :
- a été testé et est 100% fonctionnel : l'ensemble des fonctionnalités doivent être restaurées lors du reconditionnement si nécessaire ;
- est nettoyé (exemples : absence de gravure, autocollants, accessoires de protection…) et présente un excellent état d'hygiène ;

- est accompagné des accessoires requis tels que définis au point c) le cas échéant ;
- est réemballé ;
- ne présente aucun risque de sécurité et est conforme à la règlementation applicable au produit ; et
- ne porte atteinte à aucun droit de propriété intellectuelle.

b) Réalisation des points de contrôle

Chaque Vendeur s'engage à effectuer *a minima* les 22 points de contrôle suivants lorsqu'applicables, afin de s'assurer de leur bon fonctionnement :

1. Fonctionnalité du produit notamment des boutons et/ou des touches	2. Réinitialisation selon les données usine (absence de données personnelles, de géolocalisation, de données de compte…)
3. Déblocage tout opérateur [1]	4. Capteur de proximité
5. Réseaux : Wifi/ Bluetooth/ Réseau tél 3G/ 4G / 5G si applicable	6. Oxydation [2]
7. Ecran (sans pixel mort)	8. Prise casque/audio
9. Micro et haut-parleurs	10. Touch ID
11. Lecteur de carte SIM	12. Flash
13. Cameras / Webcam	14. Code IMEI [3]
15. Batterie [4]	16. Connectiques
17. Carte graphique	18. Ventilateur(s)
19. Disque dur/SSD	20. Pavé tactile
21. Clavier (fonctionnement et rétroéclairage)	22. Alimentation électrique [5]

[1] Le Vendeur s'engage à vérifier la compatibilité du produit, en particulier des smartphones et des tablettes, avec l'ensemble des fréquences françaises ou, en cas de vente à l'étranger, avec les fréquences du pays de livraison concerné.

[2] Le Vendeur s'engage notamment à ce que les pastilles d'oxydation soient vérifiées et remplacées si le produit a été ouvert.

[3] Le Vendeur s'engage à vérifier que le code IMEI du produit n'est pas bloqué. De plus, les caractéristiques du code IMEI doivent correspondre strictement aux caractéristiques du produit mis en vente sur Cdiscount Marketplace.

[4] Le Vendeur s'engage à ce que la capacité de la batterie du produit mis en vente atteigne au minimum 85% de sa capacité nominale. Si la batterie n'atteint pas cette capacité minimum, elle devra être remplacée par une autre batterie dont la capacité respecte le minimum exigé.

[5] Le vendeur s'engage à vérifier la compatibilité du produit, lorsque celui-ci est équipé d'une prise électrique, avec les installations d'alimentation électrique française, ou en cas de vente à l'étranger, avec les installations d'alimentation électrique du pays de livraison concerné, et le cas échéant à fournir un dispositif adaptateur électrique approprié et conforme aux exigences de sécurité.

L'ensemble des points de contrôle et des résultats des tests doivent pouvoir être communiqués à tout moment à Cdiscount ou à l'Acheteur qui en fait la demande.

Cdiscount se réserve le droit d'effectuer des commandes de manière ponctuelle et aléatoire afin de vérifier le respect de l'ensemble des obligations mentionnées ci-dessus par le Vendeur, ce que celui-ci reconnaît expressément.

Cdiscount fera part au Vendeur des éventuels manquements ou restituera le produit si celui-ci ne fait pas l'objet de remarques particulières.

c) Accessoires requis

Les accessoires sont soit d'origine, soit compatibles avec le produit.

Le câble d'alimentation électrique et/ou de chargement est obligatoire en cas de vente d'un produit nécessitant d'être rechargé pour pouvoir fonctionner (*i.e.* smartphone, MP3/MP4, tablette, montre connectée, casque audio Bluetooth, trottinette électrique, ordinateur, etc.).

La fourniture d'écouteurs n'est pas obligatoire lors de la vente d'un smartphone. Si le Vendeur souhaite toutefois fournir des écouteurs avec le produit, il peut le mentionner dans la partie dédiée au commentaire de son offre.

2. Obligations du Vendeur relatives à la présentation des produits

Lors de la soumission de son offre, le Vendeur devra veiller à choisir le sous-état qui correspond à l'apparence esthétique de son produit. Le Vendeur doit à cette fin se référer aux descriptions présentes dans le Guide du Reconditionné et de l'Occasion à destination des Acheteurs, directement accessible sur le site Cdiscount et via ce lien.

Conformément aux articles R. 122-5 et R. 122-6 du code de la consommation, afin d'éviter que le consommateur ne soit induit en erreur sur les caractéristiques d'un produit reconditionné :

- il est interdit d'utiliser les expressions « état neuf », « comme neuf », « à neuf » ou toute mention équivalente pour un produit reconditionné ;

- l'utilisation de la mention « reconditionné en France » est réservée aux produits reconditionnés pour lesquels les opérations de test et de reconditionnement ont été réalisées en totalité sur le territoire français.

3. Garanties attachées aux produits

Le Vendeur reste tenu envers l'Acheteur de la garantie légale de conformité (articles L.217-3 et suivants du code de la consommation) et de la garantie des vices cachés (article 1641 du code civil).

La garantie légale de conformité est d'une durée de deux (2) ans à compter de la délivrance du produit, que ce soit pour les produits neufs, d'occasion ou reconditionnés.

Elle instaure une présomption en faveur de l'Acheteur de l'existence de la non-conformité à la délivrance du produit.

Cette présomption a une durée de :

- **pour les produits d'occasion ou reconditionnés achetés avant le 1er janvier 2022** : 6 mois à compter de la délivrance du produit. Passé ce délai, c'est à l'Acheteur d'apporter la preuve que la non-conformité existait au moment de la délivrance du produit ;

- **pour les produits d'occasion ou reconditionnés achetés à compter du 1er janvier 2022** : 12 mois à compter de la délivrance du produit. Passé ce délai, c'est à l'Acheteur d'apporter la preuve que la non-conformité existait au moment de la délivrance du produit.

Cette présomption n'empêche pas le Vendeur de proposer une garantie commerciale additionnelle à l'Acheteur, sous réserve que cette garantie soit plus avantageuse pour ce dernier que la garantie légale de conformité.

N.B : En cas de transfert de propriété du produit entre consommateurs (vente ou don), le sous-acquéreur bénéficie également de la garantie légale de conformité attachée au produit.

Annexe 1

Catégories de produits pour lesquelles les produits non-neufs doivent être proposés à la vente à l'état « *Reconditionné* » (exclusion de l'état « *Occasion* »)

Catégorie Niveau 1	Catégorie Niveau 2
ELECTROMENAGER	BEAUTE - BIEN-ETRE
ELECTROMENAGER	COIFFURE
ELECTROMENAGER	ENTRETIEN DES SOLS - ENTRETIEN DE LA MAISON
ELECTROMENAGER	FABRICATION MAISON
ELECTROMENAGER	FROID
ELECTROMENAGER	GROS APPAREIL DE CUISSON
ELECTROMENAGER	LAVAGE-SECHAGE
ELECTROMENAGER	ONGLERIE
ELECTROMENAGER	PETIT APPAREIL DE CUISSON
ELECTROMENAGER	PETIT DEJEUNER - CAFE
ELECTROMENAGER	PREPARATION CULINAIRE
ELECTROMENAGER	REPASSAGE - COUTURE
ELECTROMENAGER	SANTE - HYGIENE
ELECTROMENAGER	SERVICE - CONSERVATION
ELECTROMENAGER	TRAITEMENT DE L'AIR
INFORMATIQUE	COMPOSANT - PIECE DETACHEE
INFORMATIQUE	ECRAN - ENCEINTE
INFORMATIQUE	ORDINATEUR DE BUREAU
INFORMATIQUE	ORDINATEUR PORTABLE - NETBOOK
INFORMATIQUE	TABLETTE
INFORMATIQUE	CLAVIER – SOURIS – WEBCAM
INFORMATIQUE	PERIPHERIQUES PC
JEUX VIDEO	ACCESSOIRES JEUX VIDEO - ACCESSOIRES CONSOLE
JEUX VIDEO	CONSOLES
TELEPHONIE - GPS	ACCESSOIRE TELEPHONE
TELEPHONIE - GPS	MONTRE INTELLIGENTE - MONTRE CONNECTEE
TELEPHONIE - GPS	SMARTPHONE - MOBILE
TV - VIDEO - SON	AMPLIFICATEUR - ENCEINTES
TV - VIDEO - SON	CASQUE - MICROPHONE - DICTAPHONE
TV - VIDEO - SON	HOME CINEMA
TV - VIDEO - SON	LECTEUR MUSIQUE
PUERICULTURE	PROMENADE-VOYAGE > POUSSETTE-CHASSIS / POUSSETTE
PUERICULTURE	PROMENADE-VOYAGE > COQUE – COSY / SIEGE AUTO
PUERICULTURE	CHAISE HAUTE - COUSSIN CHAISE HAUTE - PLATEAU CHAISE
PUERICULTURE	PORTE BEBE
PUERICULTURE	TRANSAT
CYCLES	HOME TRAINER
CYCLES	TRICYCLE

CYCLES	VELO ASSISTANCE ELECTRIQUE
CYCLES	VELO BMX
CYCLES	VELO COUCHE
CYCLES	VELO DE COURSE - VELO DE ROUTE
CYCLES	VELO DE VILLE - BEACH CRUISER - VELO HOLLANDAIS
CYCLES	VELO ENFANT (10" - 12" - 14" - 16")
CYCLES	VELO MONOCYCLE
CYCLES	VELO PLIANT
CYCLES	VELO TANDEM
CYCLES	VTC
CYCLES	VTT
GLISSE URBAINE	TROTTINETTE
VEHICULE	TROTTINETTE ELECTRIQUE
LITERIE	SOMMIER - MATELAS
LINGE DE LIT	OREILLER
LINGE DE LIT	COUETTE
LINGE DE LIT	TRAVERSIN
COUSSIN ET HOUSSE	COUSSIN
JEUX-JOUETS	CONSTRUCTION - MODELISME - MAQUETTE - MODELE REDUIT A CONSTRUIRE
JEUX-JOUETS	MONDE MINIATURE
JEUX-JOUETS	VEHICULE POUR ENFANT